

**RÈGLEMENT NUMÉRO 366-2019**

**Règlement numéro 366-2019 décrétant une dépense de 538 000 \$ et un emprunt de 538 000 \$ et décrétant l'acquisition d'un camion-échelle usagé et la mise à niveau**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Rigaud désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de *la Loi sur les cités et villes* ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil extraordinaire tenue le 28 novembre 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Danny Lalonde et unanimement résolu

QUE le règlement numéro 366-2019 décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1.**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2.**

Le conseil est autorisé à faire l'acquisition d'un camion-échelle usagé pour le Service de sécurité incendie et la mise à niveau de celui-ci tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Daniel Boyer, directeur par intérim dudit Service, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A »

**ARTICLE 3.**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 538 000 \$ pour les fins du présent règlement.

**ARTICLE 4.**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 538 000 \$ sur une période de 10 ans.

**ARTICLE 5.**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 6.**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 7.**

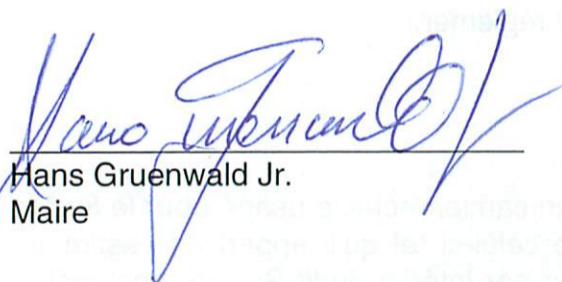
Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

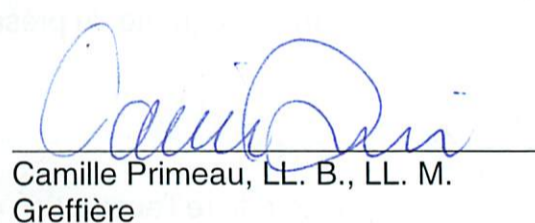
Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**ARTICLE 8.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Règlement présenté et adopté à la séance ordinaire du 9 décembre 2019

  
Hans Gruenwald Jr.  
Maire

  
Camille Primeau, LL. B., LL. M.  
Greffière

## ANNEXE « A »



**Rigaud**

**Service de la sécurité incendie**  
7 Jules A Desjardins, Rigaud, Québec, J0P 1P0  
Téléphone : 450 451-0869, poste 234  
Télécopieur : 450 451-4227  
Courriel : danielboyer@ville.Rigaud.qc.ca



Rigaud, le 27 novembre 2019

Destinataire : Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière

Sujet : Estimation des coûts, achat camion échelle panier usagé

Bonjour Camille, tu trouveras tel que demandé l'estimation des coûts relatifs à l'achat du camion échelle panier usagé

Prix Budgétaire incluant la mise à niveau	395 000\$
Réaménagement et accessoires	10 000\$
Imprévus (15%)	60 750\$
Sous-total	465 750\$
Taxe nette	488 979\$
Frais financement	48 898\$
<b>Total</b>	<b>537 877\$</b>

Daniel Boyer

Directeur intérimaire Service de la sécurité incendie

**PROJET DE REMISE À NEUF**  
**Plateforme 92 pieds – Ville de Rigaud**

Année	2003
SO	126509
KM	190,000
Heures moteur	9,850
Moteur	Detroit séries 60
Transmission	Allison HD4060
Pompe	QMAX 2000 GPM
Réservoir	300 Gallons
Appareil d'élévation	Plateforme 92 pieds
Carrosserie	Aluminium
Lit à boyaux	Latéral
Génératrice	10kw
Autres options	Air Respirable
Standard	NFPA / ULC
Ensemble Canada*	Oui
Garantie	6 mois
Coût (CAD) Budgétaire	395,000.00
Inclus dans le prix CAD	Remise à neuf complète (voir-ci-bas)

\* L'ensemble Canada inclus des chaufferettes supplémentaires dans la cabine, des chaufferettes au module de pompe et un carter thermique et adaptateurs.

**Remise à neuf complète**

Chez Techno Feu INC, une remise à neuf complète de la plateforme 95 pieds présentée ci-haut comprendrait les items suivants :

- Révision mécanique complète et réparations, incluant le moteur
- Révision de l'ensemble Canadien
- ULC châssis et pompe
- Pneus neufs
- Réfection des câbles et autres composantes mécaniques de l'échelle. Inclus :
  - Câbles
  - Bushings
  - Pins
  - Roulements à billes
  - Glissières de nylon
  - Remise à neuf du moniteur par Akron (au besoin)
  - Remplacement des joints d'étanchéité de la tour d'eau (au besoin)
  - Peinture des composantes peintes
  - Inspection du joint hydraulique (remplacé au besoin)

- Révision de l'électronique de l'échelle
- Réfection de la table tournante et des garde-corps
- Réfection complète du système hydraulique de l'échelle. Inclus :
  - Inspection complète
  - Remplacement des boyaux (au besoin)
  - Changement de fluide hydraulique (au besoin)
  - Nettoyage du réservoir
  - Remplacement des filtres
  - Reconstruction de la pompe principale (au besoin)
- Réfection des pattes stabilisatrices (mécanique, hydraulique et structure)
- Révision de l'électronique du camion
- Mise à jour des lumières d'urgence au LED
- Mise à jour des lumières de scène au LED
- Révision de carrosserie et mise à niveau (intérieur des compartiments)
- Peinture complète
- Réfection de l'intérieur de la cabine (capitonnage, sièges, etc.)

La liste ci-dessus est entièrement comprise dans le prix budgétaire de 395,000.00 avant les taxes.

### **Garanties**

Le véhicule remis à neuf par Techno Feu inclura une garantie de 6 mois sur toutes les composantes, une garantie de 12 mois sur les cylindres hydrauliques, une garantie de 12 mois sur la peinture et toutes les garanties du manufacturier des nouvelles composantes telles que les lumières.

### **L'expérience**

Avec plus de 25 appareils d'élévation et près de 50 véhicules E-ONE remis à neuf présentement en service au Québec, Techno Feu se place aisément comme le spécialiste de ce genre de projet au Canada. En plus de remettre des véhicules usagés à neuf pour la vente, Techno Feu offre à tous ses clients des services équivalents pour tous leurs véhicules présentement en service. Plusieurs services d'incendie à travers le pays ont d'ailleurs déjà fait choisir l'expérience Techno Feu pour des projets allant de simples retouches de peinture à une remise à neuf complète. Notre expertise s'étend même à la réparation après collision ou la reconstruction d'une carrosserie pour rencontrer les besoins d'une municipalité.